BULLETIN CRITIQUE

Sont publiés à cette place les comptes-rendus des ouvrages adressés au directeur de la *Revue* : M. J. Marouzeau, 4, rue Schœlcher, Paris, XIV^e^.

Les publications qui paraîtraient prêter moins à un compte-rendu critique qu'à un simple résumé seront mentionnées et analysées dans l'*Année philologique*, publiée à la librairie des Belles Lettres.

Linguistique et philologie.

Ch. Bally, *Linguistique générale et linguistique française* : Paris, Leroux, 1932, 410 pages, 65 francs.

Un pareil titre nous mène, semble-t-il, loin du latin, mais avec M. Bally il n'y a pas d'idée générale qui ne trouve d'application pratique dans toute langue donnée.

Le latiniste fera son profit de maint principe et de mainte correction à des erreurs traditionnelles : « Les vues d'ensemble sur les langues sont entachées d'erreurs plusieurs fois séculaires, alimentées non seulement par notre ignorance, mais aussi dans bien des cas par notre volonté, inconsciente ou réfléchie, de voiler ou de déformer la réalité » (p. 3). « La conception symbolique de la langue est le plus grand obstacle qui s'oppose à l'explication des faits » (ibid.) ; par exemple « vouloir trouver une correspondance constante entre langue et culture, surtout si l'on base l'argumentation sur la langue littéraire et le style des grands écrivains, c'est là une entreprise... qui ménage bien des désillusions » (p. 5). « Si la pensée agit sur la langue, la langue façonne, elle aussi, la pensée à sa mesure » (ibid.). « Toute énonciation de la pensée par la langue est conditionnée logiquement, psychologiquement et linguistiquement. Ces trois aspects ne se recouvrent qu'en partie ; il y a avantage à les étudier séparément » (p. 31).

Ce n'est pas seulement dans les principes généraux, c'est aussi dans les cadres tracés que le latiniste trouvera son bien. Il pourra y puiser mainte orientation que ne lui fournissent pas les grammaires descriptives. Les deux chapitres « Théorie de l'énonciation » et « Rapports entre signifiants et signifiés » fournissent le point de départ pour des recherches applicables à toute langue, et dont le caractère commun est de partir du procédé pour aller à l'expression. M. Bally nous épargne le travail diffi-

cile d'interprétation des signes. Il nous propose les types linguistiques selon lesquels s'organise le matériel de la langue : jugement et assertion, actualisation et caractérisation, termes actuels et virtuels, groupement et composition, cumul, agglutination, disjonction, anticipation, supplétion... Autant de titres à retenir pour des monographies qui auraient le double avantage et d'apporter un contrôle aux théories du linguiste et d'enrichir le latin de vues nouvelles.

J. MAROUZEAU.

G. Kingsley ZIPF, *Selected studies of the principle of relative frequency in language* : Harvard University Press, Cambridge (Massachusetts), 1932, 51 pages et Appendices A, B, C, D.

J'ai expliqué dans un précédent compte-rendu (cf. cette *Revue*, t. VII, p. 370) ce que M. Zipf entend par le principe de la « fréquence relative ». Je suis un de ceux auxquels M. Zipf fait allusion à la page 9 de son livre, qui ont critiqué le caractère trop artificiel, trop absolu, trop mathématique de ses observations. Non pas que je méconnaisse, comme il semble le craindre, la légitimité de ses statistiques (et Dieu sait si ce second volume en est rempli !), mais je persiste à contester le parallélisme qu'il admet trop aisément entre la mathématique et la psychologie. Rien à dire contre les faits. Mais l'interprétation qui en est donnée n'emporte pas, sans plus, la conviction. Ou bien elle conduit à des observations qui ne nous apprennent rien de nouveau, comme le constate en passant M. Zipf (p. 24), ou d'essentiel.

Toute la démonstration revient en somme à dire que : 1° il y a dans toute langue une tendance à l'abrègement (par exemple pour les mots tendance à diminuer le nombre de leurs syllabes) ; 2° la tendance à l'abrégement est en raison directe de la fréquence d'emploi (ainsi chez Plaute, que M. Zipf prend comme exemple, le tableau de la p. 29 fait apparaître avec évidence que les mots les plus longs sont aussi les plus rares) ; 3° le relief (conspicuousness) est en raison inverse de la fréquence.

C'est ce troisième principe qui a le plus de portée, comme je l'ai indiqué dans le compte-rendu mentionné ci-dessus, à condition de le soumettre à maintes vérifications et restrictions. Il suffit par exemple de parcourir les listes de mots plautiniens données p. 31 et suivantes pour voir surgir les infractions à la règle : en quoi *hic*, attesté 212 fois, est-il moins notable que *huic*, qui ne l'est que 40 fois, ou que *iste*, qui ne l'est que 8 fois ? Des mots de la plus grande banalité, comme *intra*, *melior*, *ullus*, *tali*, *possem*, ne sont employés que 2 fois ; *posses*, *quali*, *quodam*, *tunc*, une seule fois ; en revanche, on trouve très souvent des mots expressifs comme *rogitas* (11 fois), *dudum* (14), *nunciam* (17), *miser* (20), *nimis* (29), *immo* (47), *uolo* (74 fois !). Tant d'autres facteurs interviennent pour

conditionner la valeur ou la qualité des mots : place, répétition, opposition, suspension, etc.

La loi de M. Zipf n'est pas inexacte; elle exprime un des aspects de la réalité, elle a peut-être le tort de dissimuler les autres aspects.

Le mérite qu'elle a, c'est d'appeler notre attention sur les faits d'habitude, le rôle de l'inattention et le mécanisme de l'usure. Je crois qu'on pourrait utilement développer dans ce sens les observations de M. Zipf, souvent fines et ingénieuses, presque toujours inspirées par un sentiment juste des faits de langue (cf. par exemple ce qui est dit, p. 10, de l'emploi de la métaphore par substitution et, p. 15, du mécanisme de l'ordre des mots).

J. Marouzeau.

A. Yon, Ratio *et les mots de la famille de* reor. *Contribution à l'étude historique du vocabulaire latin :* Thèse. Paris, Champion, 1933, xii & 290 pages.

Le sous-titre de cet ouvrage indique assez l'intention de l'auteur; l'idée qui l'a inspiré se rattache au plan général d'enquête lexicographique tel qu'il résulte de travaux récents de latinistes et de linguistes, tel que peut le suggérer en particulier le Dictionnaire étymologique de MM. Ernout et Meillet.

On trouvera peut-être insuffisante une contribution fournie par une famille de mots assez restreinte. Mais la question n'est pas de savoir ici s'il y avait dans le sujet ainsi présenté l'étoffe d'une thèse de doctorat. Ce qu'on ne peut pas nier, c'est que, par la variété des formes, des sens, des emplois, cette famille de mots se prêtait excellemment à établir la thèse de l'auteur, à savoir que l'évolution du vocabulaire se fait moins par l'action des mots les uns sur les autres dans l'intérieur d'une famille étymologique que par les influences qui agissent au hasard des rencontres, des emplois, des accidents : *reor*, *ratio*, *ratus* ne subissent pas d'actions conjointes; chacun d'eux suit sa voie, qui se rencontre pour le premier avec celle des verbes d'opinion, pour le second avec celle de *consilium*, ou de *modus*, ou de grec λόγος, etc., pour le troisième avec celle d'une part de *certus* (sens passif), d'autre part de divers participes présents. En somme le mot « famille » qui est dans le sous-titre de l'ouvrage est propre à faire illusion; il n'y a de famille de mots que pour le grammairien qui analyse les formes; pour qui regarde vivre la langue, l'histoire des mots est celle de leur libération vis-à-vis de leur « etymon » propre et celle de leurs apparentements nouveaux.

La part faite aux relevés est considérable dans l'étude de M. Yon, et ses enquêtes ont le mérite d'être exhaustives; la part faite à l'explication n'est pas moindre. On la jugera parfois excessive : M. Yon a le souci de

tout expliquer : *reor* a disparu parce que..., *opinor* pouvait se soutenir parce que..., *arbitror* a dû de survivre au fait que... (p. 56). On n'acceptera pas toutes les interprétations : si *reor* survit chez Cicéron, ce n'est pas parce qu'il est « archaïque et familier » (p. 24), car il y a antinomie entre ces deux termes, c'est plutôt, comme nous le laisse entendre Cicéron lui-même (texte cité p. 14), par un souci de ne pas laisser périmer un doublet utile; si *ratus* n'a qu'une existence réduite, sans être du reste un mot mort, comme il est dit p. 82, ce n'est pas en vertu de son caractère technique qui l'exclut de la poésie (p. 64), car si Lucrèce et Catulle l'ignorent, ne l'ignorent pas moins et César et les Césariens, et Varron et l'auteur de la Rhétorique à Herennius, et Nepos, etc.; il est d'un emploi relativement restreint parce qu'il subit la loi des participes actifs qui, en fonction transitive, sont à peine employés dans toute la première période de l'histoire du latin.

En ce qui concerne les monographies consacrées à chacun des mots dans les parties I à III, je trouve que rien ne fonde le sens de « accord » donné à *ratio* d'après un vers de Plaute (*Most.* 304) où ce sens ne résulte que du contexte. Pouvait-on remonter plus haut que les premiers textes pour reconstituer le sens de *ratio?* En tout cas M. Yon a négligé un élément d'investigation important, c'est celui que lui fournissait la forme du mot : nom d'action en *-tio*, donc primitivement transitif, donc impropre à exprimer une notion comme celle d'accord, mais propre à rendre une idée comme celle de fixation, ratification, réalisation, que certains indices nous permettent d'inférer. Fallait-il joindre à ce moyen d'investigation celui que peut fournir le rapprochement avec *reor?* Ç'eût été peut-être ajouter une inconnue à une inconnue. M. Yon n'a fait que poser les termes du problème étymologique, sans prendre parti. Puisqu'il ne s'agissait que d'aligner des hypothèses, pourquoi ne pas mentionner celle qui rattacherait *reor* à *res* (cf. *reus*) et nous ramènerait ainsi pour *ratio* à l'idée de réalisation, ratification ?

M. Yon se demande pourquoi *irritus* apparaît dans les textes avec une valeur poétique : rappel d'une certaine valeur de *ratus* (p. 103) ? Non; *irritus* n'est pas spécialement poétique, il est expressif, et comme tel propre à figurer en poésie. Expressif, parce que, comme l'a indiqué M. Yon (p. 86 et 102), mais sans tirer les conclusions que comporte son observation, à titre de mot négatif il n'exprime pas simplement la négation de son contraire *ratus;* il en exprime la dénégation, à la manière d'une litote; c'est le caractère commun de tous les mots de ce genre (cf. *inimicus*, *inutilis*... qui signifient non pas « non ami, non utile... », mais « ennemi, nuisible... »).

L'évolution du sens de *duco* embarrasse M. Yon (p. 42); pourquoi ne pas invoquer la raison qui a été fort bien alléguée pour *puto*, à savoir

l'influence des groupes dans lesquels entre le verbe : *ducere rationes* = aligner des comptes (p. 156), *ducere animo* = repasser dans son esprit (cf. p. 36 le rapprochement significatif : *ducebam animo rebarque*)?

Je ne serais pas d'accord avec M. Yon sur le sens ancien de *arbitror*. Dans le passage de l'*Aululaire*, 607, cité p. 42, *arbitrarier* signifie « épier » et non pas « voir »; s'il paraît signifier « voir » dans le passage d'Apulée cité au même endroit, c'est qu'il y est joint à *oculis*, et on notera que dans le vers *Capt.* 219 cité p. 43, il a le sens de « entendre »! L'idée commune est celle de « observer, être témoin de », et l'exemple significatif est celui de Cicéron, qu'allègue M. Yon lui-même p. 43, où *arbitrari* s'oppose à *scire* avec le sens de « savoir pour avoir vu ».

Quelle que soit l'interprétation de faits particuliers, ce qui fait l'intérêt et la valeur du travail de M. Yon, ce sont les vues qui ressortent d'une étude historique minutieuse, vues sur l'évolution du vocabulaire, sur les changements de sens, sur le rôle de la logique et du mécanisme, sur l'action des emplois occasionnels. Ainsi p. 272 : « Les mots changent de sens parce que changent nos vues sur les choses. Ils disparaissent ou ne subsistent plus que dans des expressions traditionnelles lorsqu'ils traduisent un état de pensée qui a cessé d'être »; p. 106 : « L'histoire des mots suit celle des idées. Mais notre connaissance du vocabulaire est en retard sur celle de l'évolution » des notions. « Nous croyons exprimer les mêmes idées que nos devanciers parce que nous parlons comme eux. Mais ce n'est souvent qu'une illusion...; un mot n'est qu'un signe algébrique dont la valeur est variable, et ne se définit à un moment donné que par l'ensemble de notre état de pensée et les correspondances qu'il éveille dans l'esprit de celui qui nous écoute »; enfin p. 275 : « La logique a une large part dans la transformation du vocabulaire, mais il faut faire aussi la leur au mécanisme et au hasard. C'est que, si le langage est fait de mots, il est fait surtout de formules. Un mot isolé... le plus souvent n'offre qu'une possibilité de sens, puisqu'il peut être pris indifféremment dans plusieurs acceptions. C'est la formule et c'est la phrase qui déterminent celle dans laquelle il doit être entendu momentanément... » Observation de grande conséquence, que j'aimerais présenter en disant, ce qui n'a que l'air d'un paradoxe, que le mot a moins un « sens » que des « emplois ». « L'usage, continue M. Yon, impose à la langue son mécanisme, contre lequel vient se heurter toute velléité d'énoncer une pensée neuve. Ainsi un vocabulaire abstrait ne se constitue que par une lutte incessante de la pensée contre le système conventionnel des signes, dans lequel elle cherche à introduire d'autres valeurs. C'est elle qui attache aux mots des significations nouvelles, mais la langue sur laquelle elle travaille lui est antérieure et lui impose sa forme. » Excellents et sains principes de méthode, que feront bien de méditer tous ceux qui auront à

travailler dans le domaine de la lexicographie et de la sémantique, et en particulier celui qui retiendra la suggestion présentée par M. Yon, p. 50, d'étudier en latin les verbes d'opinion; étude voisine de celle qui est présentée ici, et qui en constituerait un complément utile.

J. MAROUZEAU.

R. G. KENT, *The sounds of latin. A descriptive and historical phonology* : Language Monographs, published by the Linguistic Society of America, XII, Baltimore, 1932.

M. Kent en écrivant ce livre n'a pas eu d'autre intention que de fournir aux étudiants de langue anglaise un manuel pratique de phonétique latine; on n'y trouvera guère de vues nouvelles, mais un exposé, sous une forme très schématique, des connaissances actuelles, suivi d'une série d'exercices pratiques. La compétence de l'auteur est assez connue pour qu'il soit superflu de dire que la doctrine en est solide, l'exposé clair et substantiel. Chaque paragraphe est suivi d'un choix bibliographique généralement judicieux; on regrette cependant de n'y pas trouver, au § 1, le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure et, dans la liste des manuels de phonétique latine, celui de M. Juret qui, malgré ses défauts, est le plus vigoureux effort qui ait été tenté pour mettre de l'ordre dans un domaine où la complexité des faits est extrême.

Le plan adopté par M. Kent et qui consiste à suivre l'histoire de chaque phonème, séparément, de son origine indo-européenne à son aboutissement en latin classique a le grave inconvénient de masquer les grandes lignes de l'évolution; on n'a plus qu'une série de petits faits, tous sur le même pied; or, le sens de ces faits n'apparaît bien que s'ils sont mis à leur place dans l'ensemble. Par exemple, M. Kent enseigne (après beaucoup d'autres) que le groupe *-dr-* intervocalique aboutit en latin à *-tr-*, en rapprochant *taeter* de *taedet*; comme le traitement du groupe *-dr-* est séparé de celui de *-gr-*, de *-br-*, de *-bhr-*, de *-sr-*, etc. On ne remarquera pas d'emblée ce qu'un tel procès aurait de singulier; si l'on compare en particulier le procès *-*fr-* > *-br-*, on voit que, dans une position analogue, une sourde est devenue sonore, et non l'inverse; dès lors la règle *-dr-* > *-tr-* devient très suspecte et en fait elle est sans doute fausse.

M. Kent a trop de précision dans l'esprit pour n'avoir pas remarqué certaines de ces incohérences; ainsi, il est difficile d'admettre à la fois un accent intensif de la syllabe initiale et la chute de la voyelle de cette syllabe dans des cas tels que **kritos* > *certus*, **tritios* > *tertius*, etc.; mais on ne saurait guère admettre avec lui que *certus* est analogique de *incertus*, *ter* de *quater* et *testis* influencé par *ter*; il y a bien plutôt ici métathèse, comme l'a vu M. Juret. Il est également difficile d'admettre à la

fois que *w* est tombé devant *ŏ* et *u*, mais non devant *ō*, et que *ŏ* était plus ouvert que *ō*; aussi M. Kent admet-il une période ancienne ou *ŏ* était plus fermé que *ō*; en fait, *w* est tombé aussi bien devant *ō* que devant *ŏ*, dans *sōpiō* tout comme dans *somnus*. Ou encore, on ne peut à la fois croire que la syncope des voyelles brèves intérieures est due à la même cause que la fermeture de ces mêmes voyelles et n'en est que le cas extrême, et affirmer que la syncope, dans son origine, est un fait italique commun; M. Kent fait de la syncope un fait antérieur à la fermeture; mais il est plus probable que la syncope latine n'a rien de commun avec la syncope osco-ombrienne. Quoi qu'il en soit, il faut savoir gré à M. Kent d'avoir mis en lumière ces difficultés. D'autres lui ont échappé : on ne saurait enseigner d'une part que *ei* n'aboutit à *ī* qu'au cours du IIe siècle et d'autre part expliquer *nihīl*, de **nehīl(om)*, par une assimilation du *ĕ* au *ī*. Plaute ne connaissant que *nīl*, si *ei* n'est devenu *ī* qu'après lui, il n'a jamais pu exister de forme **nehil(om)*; personnellement, je crois que le procès **neheil(om)* > **neil(om)* > *nīl* est tout entier antérieur à Plaute et que *nihīl* est refait plus ou moins artificiellement sur *nīl*.

Il est bien difficile d'échapper à ces menues incohérences lorsqu'on suit l'ordre conventionnel des phonèmes plutôt que l'ordre réel des faits, et cela surtout dans un domaine où il y a encore tant de points obscurs; M. Kent ne laisse pas assez voir qu'à côté de faits solidement établis, il y a encore nombre d'hypothèses provisoires, de règles douteuses, de vues discutables et discutées; il ne le fait guère qu'à propos de la question de l'accent, et encore parle-t-il de « la recherche évidente, chez Plaute et Térence, de l'accord entre l'accent des mots et le temps fort du vers »; cette recherche est si peu évidente que M. E. Fraenkel n'a pas trouvé inutile de consacrer tout un livre à essayer d'en établir la réalité et que ce qui ressort le plus nettement de ce livre c'est que, pour sauver le dogme de l'accord entre l'accent et le temps fort du vers, l'auteur a dû multiplier des règles purement arbitraires puisqu'elles ne reposent que sur le dogme qu'il s'agissait de prouver. M. Kent semble ignorer le mémoire de M. Nicolau sur *l'Origine du cursus rythmique et les débuts de l'accent d'intensité en latin* qui établit nettement que le passage de l'accent de hauteur à l'accent d'intensité s'est produit à la fin du IIe siècle de notre ère.

M. Kent accorde une grande importance à la chronologie relative et on ne saurait que l'en louer; entre l'indo-européen et le latin, il pose, autant que possible, non seulement l'intermédiaire italique commun, mais même latin commun. Malheureusement, en raison du caractère décousu de l'exposé et aussi parce que l'auteur néglige les points de repère fournis par les trop rares textes antérieurs aux premiers écrivains, on ne voit pas clairement le fait essentiel, savoir que l'évolution, relativement

lente non seulement jusqu'à la période de l'italique commun, mais même jusqu'au v^e^ siècle, se précipite ensuite brusquement aux IV^e^ et III^e^ siècles en bouleversant le système de la langue; le fait n'a rien de surprenant si l'on songe à l'histoire politique de la même période; mais il est important de se rendre compte que le latin littéraire s'est constitué à une époque linguistiquement fort trouble.

Mais il ne serait pas très équitable de reprocher à M. Kent de n'avoir pas fait ce qu'il n'a pas eu l'intention de faire; il faut plutôt le remercier d'avoir donné aux étudiants de langue anglaise un manuel solide, au courant, et qui leur sera un guide précieux dans le labyrinthe de la phonétique latine.

A. BURGER.

Éditions de textes.

1. — Collection des Universités de France Guillaume Budé.

— *Cicéron, Discours*, t. IX : *Sur la loi agraire; Pour C. Rabirius*, texte établi et traduit par A. BOULANGER : 1932, deux notices de 35 et 15 pages + 152 pages doubles, 20 fr.

Latiniste en même temps qu'helléniste, M. Boulanger a pris la tâche d'éditer ces deux discours aussi difficiles qu'intéressants. Difficiles, parce qu'ils posent l'un et l'autre de multiples questions historiques, politiques, juridiques. Intéressants, parce que d'une part ils font partie de ces discours « consulaires » auxquels Cicéron a fait lui-même l'honneur d'une mention spéciale (*Ad Att.*, II, 1, 3), attachant à ce qualificatif une importance telle qu'il le reproduit comme mot de la fin dans sa péroraison du *Pro Rabirio* : « ut hanc meam defensionem... pro rei publicae salute *consularem* putetis ». Intéressants aussi, parce que Cicéron a fait en sorte que ces « consulares orationes » fussent « consule dignae » en déployant dans les unes toute sa science de sa dialectique, dans l'autre toutes les ressources de sa grandiloquence (*Orat.*, 29, 102 : omni genere amplificationis exarsimus).

M. Boulanger dans sa traduction s'est appliqué à rendre ces deux aspects de la rhétorique cicéronienne; dans les discours sur la loi agraire « c'est la vie, le caractère abrupt et tourmenté de l'argumentation et de l'expression que sa traduction s'est efforcée de sauvegarder » (p. 26); dans le *Pour Rabirius* il a tâché de suivre l'orateur dans son effort vers le genre « sublime ». On ne peut que féliciter M. Boulanger d'avoir considéré le style en même temps que le sens, changeant de ton dans la mesure du possible d'un discours à l'autre.

L'apparat critique n'est qu'un extrait de celui de Clark; il ne saurait être utilisé sans un recours permanent à une édition critique : que nous sert, par exemple, de noter que les manuscrits sont partagés au sujet de